

Actions favorisant la création d'environnements alimentaires plus sains au Canada: Politiques et progrès pour le Québec

2023



Auteurs du rapport

Lana Vanderlee, *PhD*
Alexa McLaughlin, *MSc, RD*
Caroline Vaillancourt, *MSc, RD*
Dana Lee Olstad, *PhD, RD*
Catherine Mah, *PhD, MD*
Mary L'Abbé, *PhD*

Conception graphique

Luke Pauw

Remerciements

L'étude Food-EPI Canada est dirigée par la Dre Lana Vanderlee du Centre NUTRISS (Nutrition, santé et société), de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF) et de l'École de nutrition de l'Université Laval, avec le soutien à la recherche d'Alexa McLaughlin et de Caroline Vaillancourt. Cette étude a été financée par une subvention Projet des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) (PJT #173367), et la Dre Vanderlee est titulaire d'une Chaire de recherche du Canada en politiques visant une saine alimentation des IRSC. Nous tenons à remercier le groupe de recherche INFORMAS Canada, en particulier la Dre Mavra Ahmed et la Dre Jennifer Lee, ainsi que l'ensemble du réseau INFORMAS et le Dr Gary Sacks de l'Université Deakin, pour leur soutien.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance la plus sincère aux représentants des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral qui ont participé à la révision des données politiques rassemblées dans le cadre de ce travail.

Citation recommandée:

Vanderlee L, McLaughlin A, Vaillancourt C, Olstad DL, Mah C, L'Abbé MR. Actions favorisant la création d'environnements alimentaires plus sains au Canada: Politiques et progrès pour le Québec, 2023. Disponible sur: www.informascanada.com/food-epi-canada-2023

Ce document est protégé par le droit d'auteur de l'Université Laval. Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, 2024. Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024.



Le texte de cet ouvrage est publié sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Pour consulter une copie de cette licence, visitez : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Table des matières

2	Contexte
4	Processus Food-EPI
8	Food-EPI Canada
12	Résultats du Québec
14	Comparaison des résultats du Québec dans le temps
16	Résultats pour l'ensemble des provinces et territoires
18	Points saillants pour les provinces/territoires
21	Comparaisons des résultats provinciaux et territoriaux dans le temps
24	Actions nécessaires pour soutenir des environnements alimentaires sains au Québec
28	Évaluation, défis et limites
29	Forces du processus Food-EPI
29	Limites du processus Food-EPI Canada
30	Implications pour les politiques au Québec
30	Prochaines étapes
32	Références
34	Annexe A

Contexte

Maladies non transmissibles liées à l'alimentation

Les mauvaises habitudes alimentaires demeurent l'un des plus grands enjeux de santé publique de notre siècle. Les maladies non transmissibles (MNT) liées à l'alimentation, telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2, l'obésité et le cancer, étaient responsables de plus d'un décès sur cinq dans le monde en 2019.⁷ L'alimentation du Canadien moyen n'est pas saine.^{8,9} Par exemple, 78 % des personnes âgées de 12 ans et plus au Canada ne consommaient pas le minimum de cinq portions de fruits et légumes par jour en 2021, comparativement à 68 % en 2015.¹⁰ Les MNT liées à l'alimentation continuent d'être l'une des principales causes de décès évitables.¹¹ Cela entraîne des coûts importants pour le Canada, avec un fardeau économique des maladies liées aux habitudes alimentaires sous-optimales d'environ 15,8 milliards de dollars par an.¹²

“

Les environnements alimentaires représentent les environnements, opportunités et conditions physiques, économiques, politiques et socioculturels qui peuvent influencer les choix et les habitudes alimentaires des consommateurs - en bref, ce sont tous les facteurs qui influencent ce que les consommateurs achètent et mangent.

78% des Canadiens ne consomment pas 5 portions de fruits et légumes par jour



46% de l'apport énergétique des Canadiens provient d'aliments ultra-transformés



58% des Canadiens dépassent les limites recommandées pour l'apport en sodium



Processus Food-EPI

Le *Food Environment Policy Index (Food-EPI)* (traduction : Indice de politique en environnement alimentaire) a été développé par INFORMAS pour évaluer de manière exhaustive les politiques et actions gouvernementales visant à créer des environnements alimentaires plus sains à l'aide d'un ensemble de méthodes standardisées.²⁷

L'outil Food-EPI caractérise les actions gouvernementales selon 2 composantes : 1) les politiques et 2) l'infrastructure de soutien aux politiques.

Composante sur les politiques

La composante sur les **politiques** comprend sept domaines ou secteurs politiques qui peuvent être mis en œuvre pour améliorer les environnements alimentaires :

Domaine politique	Indicateur politique
 <p>Composition des aliments: Le gouvernement a mis en place des systèmes pour garantir que, dans la mesure du possible, les aliments transformés et les repas préparés à l'extérieur du domicile aient une densité énergétique minimale et soient faibles en nutriments préoccupants (sodium, gras saturés, gras trans et sucres ajoutés)</p>	<ul style="list-style-type: none">— Cibles pour le sodium dans les aliments emballés¹— Cibles pour les sucres ajoutés dans les aliments emballés¹— Cibles pour les gras saturés dans les aliments emballés¹— Cibles pour les gras trans dans les aliments emballés¹— Cibles pour les aliments emballés²— Cibles pour les repas préparés hors domicile
 <p>Étiquetage des aliments: Le gouvernement a mis en place un système réglementaire pour l'étiquetage sur les emballages alimentaires et les menus des restaurants pour permettre aux consommateurs de faire des choix alimentaires éclairés et d'éviter les allégations trompeuses</p>	<ul style="list-style-type: none">— Information nutritionnelle sur les étiquettes— Réglementation des allégations nutritionnelles et des allégations relatives à la santé— Étiquetage sur le devant des aliments emballés— Politiques d'étiquetage des menus dans les restaurants
 <p>Promotion des aliments: Le gouvernement a mis en œuvre une politique exhaustive visant à réduire l'impact (l'exposition et le pouvoir de persuasion) de la promotion d'aliments de faible valeur nutritive auprès des enfants (<16 ans) dans tous les médias</p>	<ul style="list-style-type: none">— Limiter la promotion d'aliments malsains:<ul style="list-style-type: none">— dans les médias radiodiffusés— dans les médias numériques et sociaux¹— sur les emballages alimentaires¹— dans les lieux publics¹— dans les commerces de détail¹— dans les médias non radiodiffusés²— dans les établissements fréquentés par des enfants— Limiter les commandites qui font la promotion d'aliments malsains¹



1 Pour l'évaluation au niveau fédéral, plusieurs indicateurs des domaines Composition et Promotion ont été séparés en composantes politiques individuelles afin de faciliter l'évaluation
2 Évalué uniquement pour les provinces et les territoires
3 Indicateur non évalué dans le cadre de cet exercice



Prix des aliments: Les politiques relatives aux prix des aliments prennent en compte leurs effets sur la santé et rendent les aliments nutritifs plus accessibles et moins coûteux

- Minimiser les taxes sur les aliments sains
- Augmenter les taxes sur les aliments malsains
- Subventions privilégiant les aliments sains
- Aide au revenu pour l'achat d'aliments sains



Approvisionnement alimentaire: Le gouvernement veille à ce que des politiques pour les services alimentaires sains soient mises en œuvre dans les établissements financés par le gouvernement afin de garantir que l'offre alimentaire encourage des choix sains, et soutient activement le secteur privé à mettre en œuvre des politiques similaires

- Politiques en matière de nutrition scolaire
- Politiques en matière de nutrition dans le secteur public
- Systèmes de soutien et de formation pour le secteur public
- Systèmes de soutien et de formation pour le secteur privé



Commerce de détail alimentaire: Des politiques et des programmes gouvernementaux sont mis en œuvre pour favoriser la disponibilité d'aliments sains et limiter la disponibilité d'aliments malsains dans les communautés (densité et emplacement des commerces) et dans les magasins

- Politiques et règlements de zonage pour les détaillants vendant des aliments moins sains
- Politiques et règlements de zonage pour les détaillants vendant des aliments plus sains
- Disponibilité en magasin d'aliments sains et moins sains
- Disponibilité des aliments dans les établissements de restauration



Échanges commerciaux et investissements: Le gouvernement veille à ce que les accords commerciaux et d'investissement promeuvent la souveraineté alimentaire, favorisent des environnements alimentaires sains, soient associés aux politiques et objectifs nationales en matière de santé et d'agriculture, et ne favorisent pas les environnements alimentaires malsains

- Les impacts des accords commerciaux sont évalués
- Protéger la capacité réglementaire - nutrition

Composante sur l'infrastructure de soutien aux politiques

La composante sur l'**infrastructure de soutien** comprend 6 domaines qui décrivent les pratiques gouvernementales qui permettent la mise en œuvre de politiques et d'actions efficaces :

Domaine sur l'infrastructure de soutien	Indicateur sur l'infrastructure de soutien
 <p>Leadership: Les dirigeants politiques assurent un soutien important face à la vision, la planification, la communication, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques visant à créer des environnements alimentaires sains, à améliorer l'alimentation de la population et à réduire les iniquités relatives à l'alimentation</p>	<ul style="list-style-type: none">— Soutien aux politiques— Apports nutritionnels cibles pour la population— Lignes directrices en matière d'alimentation— Plan de mise en œuvre lié aux besoins nationaux— Priorités pour la réduction des iniquités
 <p>Gouvernance: Le gouvernement dispose de mécanismes permettant de garantir la transparence et la responsabilité, et d'encourager l'inclusion des communautés lors de la conception et de la mise en œuvre de politiques visant à créer des environnements alimentaires sains, à améliorer l'alimentation de la population, et à réduire les iniquités relatives à l'alimentation</p>	<ul style="list-style-type: none">— Restriction des influences commerciales lors de l'élaboration de politiques— Utilisation de données probantes en matière de politiques alimentaires— Transparence dans l'élaboration des politiques— Information gouvernementale accessible au public
 <p>Surveillance et renseignement: Les systèmes de surveillance et de renseignement du gouvernement (suivi, évaluation, recherche et transmission de l'information) sont suffisamment détaillés et réguliers pour évaluer l'état des environnements alimentaires, l'alimentation de la population ainsi que les maladies non transmissibles liées à l'alimentation et les iniquités qui en découlent, et pour mesurer la progression vers la réalisation des objectifs fixés dans les stratégies relatives à la nutrition et à la santé</p>	<ul style="list-style-type: none">— Surveillance de l'environnement alimentaire— Surveillance de l'état et des apports nutritionnels— Surveillance de l'indice de masse corporelle (IMC)³— Surveillance des facteurs de risque et de la prévalence des maladies non transmissibles— Évaluation des principaux programmes³— Surveillance des iniquités en matière de santé

- 1** Pour l'évaluation au niveau fédéral, plusieurs indicateurs des domaines Composition et Promotion ont été séparés en composantes politiques individuelles afin de faciliter l'évaluation
- 2** Évalué uniquement pour les provinces et les territoires
- 3** Indicateur non évalué dans le cadre de cet exercice



Financement et ressources: Un financement suffisant est investi dans des actions liées à la nutrition au niveau populationnel afin de créer des environnements alimentaires sains, d'améliorer les habitudes alimentaires, ainsi que de réduire l'obésité, les MNT liées à l'alimentation et les iniquités qui en découlent

- Budget consacré aux efforts en lien avec la nutrition au niveau populationnel³
- Financement de la recherche pour la prévention de l'obésité et des maladies non transmissibles³
- Agence de promotion de la santé³



Plateformes d'interaction: Il existe des plateformes de coordination et des opportunités de synergies entre les départements gouvernementaux, les niveaux de gouvernement et d'autres secteurs (ONG, secteur privé et milieu universitaire) afin que les politiques et les actions en matière d'alimentation soient cohérentes et efficaces pour améliorer les environnements alimentaires, l'alimentation de la population, les MNT liées à l'alimentation et les iniquités qui en découlent

- Mécanisme de coordination au sein du gouvernement
- Mécanisme de coordination avec le secteur privé
- Mécanisme de coordination avec la société civile
- Approche systémique pour améliorer l'environnement alimentaire¹



Santé dans toutes les politiques: Des processus sont en place pour garantir la cohérence et l'alignement des politiques, et pour que les impacts sur la santé de la population soient explicitement pris en compte lors de l'élaboration de politiques gouvernementales

- Évaluer l'impact des politiques relatives à l'alimentation sur la santé
- Évaluer l'impact des politiques non relatives à l'alimentation sur la santé

Food-EPI à l'échelle mondiale

Au cours des dix dernières années, le Food Environment Policy Index (Food-EPI) a été mis en œuvre dans plus de 37 pays. Grâce à des méthodes adaptées, les analyses nationales continuent d'aider les gouvernements du monde entier à créer des environnements alimentaires plus sains et à prévenir les MNT.

Ces efforts au niveau mondial favorisent les comparaisons entre les pays et l'évaluation des politiques dans le monde entier.

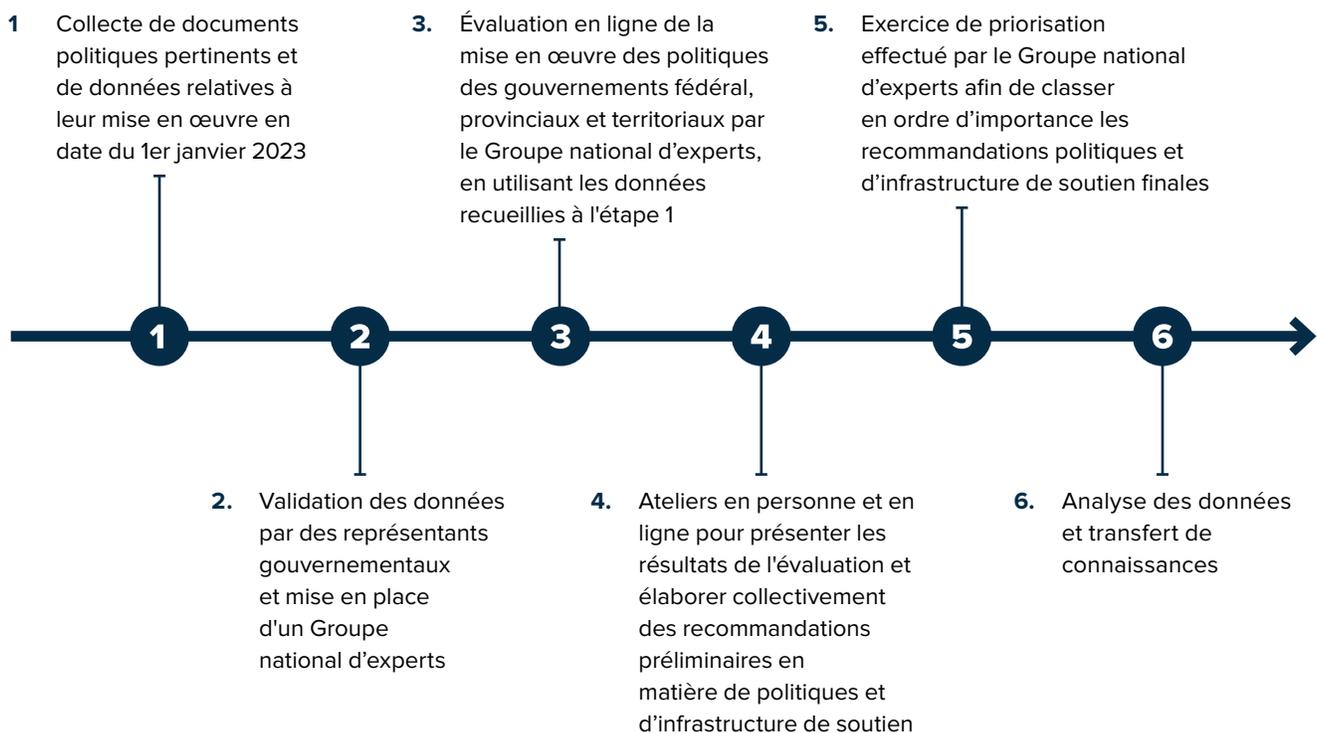


Food-EPI Canada

Food-EPI Canada est un processus en continu réalisé pour la première fois en 2017 qui vise à évaluer les progrès réalisés par les gouvernements dans la mise en œuvre de politiques relatives aux environnements alimentaires. L'index Food-EPI a été adapté au contexte canadien afin de permettre une compréhension approfondie de l'état des politiques en matière d'environnement alimentaire à travers le pays. Compte tenu du partage des compétences législatives au Canada, les politiques du gouvernement fédéral ont été évaluées ainsi que celles mises en œuvre par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Dans le présent rapport, nous nous intéresserons particulièrement aux résultats obtenus pour le gouvernement du Québec. Les résultats pour les autres gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que les résultats pour le gouvernement fédéral, peuvent être consultés sur le site www.informascanada.com/food-epi-canada-2023.

La figure 1 ci-dessous illustre le processus complet de Food-EPI Canada.

Figure 1. Processus Food-EPI Canada 2023



Collecte de documents politiques pertinents et validation des informations

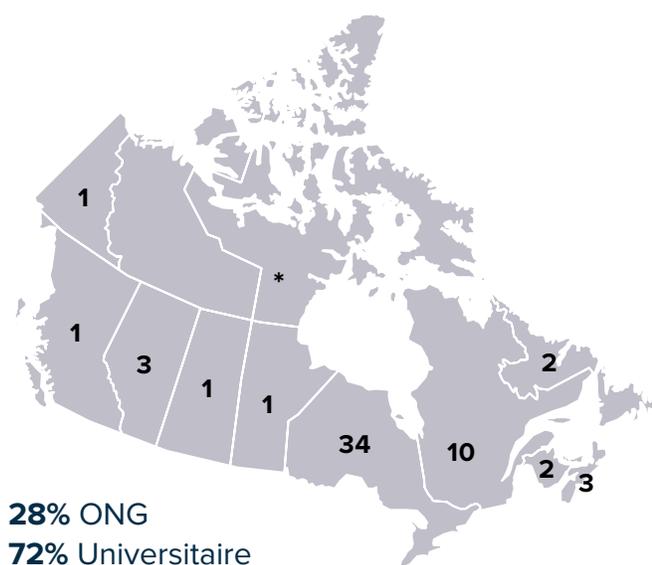
Des documents qui résument les politiques existantes et les actions relatives à l'infrastructure de soutien en matière d'environnements alimentaires que les gouvernements ont mis en place en date du 1er janvier 2023 ont été élaborés à l'aide d'informations accessibles publiquement. Au total, 13 documents ont été produits - un pour le gouvernement fédéral et un pour chaque province et territoire, à l'exception du Nunavut* - qui regroupent de

l'information détaillée pour chaque indicateur Food-EPI. Lorsque possible, les documents ont été validés par les représentants des gouvernements concernés afin de s'assurer que l'information recueillie était décrite de manière exhaustive et précise. Les 13 documents utilisés dans le cadre de cet exercice peuvent être consultés sur le site www.informascanada.com/food-epi-canada-2023.

Groupe national d'experts

Un Groupe national d'experts, composé de représentants venant du milieu universitaire et d'organisations travaillant dans le domaine de la santé et de la nutrition et ayant une expertise dans le domaine des environnements alimentaires, de la nutrition et/ou de la santé publique, a été formé. Les experts ont déclaré tout conflit d'intérêts financier potentiel en lien avec l'industrie alimentaire, et seuls ceux n'ayant pas de conflit d'intérêts ont été invités à participer. Sur les 103 experts invités, 58 ont accepté de faire partie du groupe d'experts. La plupart des experts travaillaient dans des institutions en Ontario (n=34) et au Québec (n=10), et les autres provenaient des autres provinces et territoires, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Les experts étaient issus de divers domaines, notamment la nutrition, la santé publique, l'épidémiologie ainsi que la politique, l'économie et le droit en matière de santé. La figure 2 présente la répartition des experts par région et par secteur.

Figure 2. Localisation géographique des experts



*Un mot sur le Nunavut

Le Nunavut n'a pas été inclus dans le processus Food-EPI actuel en raison de son environnement alimentaire distinct et des défis nutritionnels uniques auxquels sont confrontés les Nunavummiut.

Exercice d'évaluation en ligne

Les experts ont obtenu les données recueillies au sujet des politiques et de l'infrastructure de soutien aux politiques mises en place par les gouvernements pour ensuite les évaluer en fonction de leurs **Énoncés de bonnes pratiques Food-EPI** respectives, en se rapportant aux références internationales illustrant les meilleures pratiques. Les Énoncés de bonnes pratiques représentent ce que les gouvernements devraient idéalement faire pour créer des environnements alimentaires plus sains. Un tableau contenant les Énoncés de bonnes pratiques et les Références internationales de certaines des pratiques les plus prometteuses mises en œuvre à l'échelle mondiale pour chaque indicateur est présenté à **l'annexe A**.

Les experts ont répondu à un questionnaire en ligne avant les ateliers afin d'évaluer le degré de mise en œuvre des politiques par les gouvernements par rapport aux Énoncés de bonnes pratiques. Les experts ont évalué le degré de mise en œuvre en tenant compte des différentes étapes du cycle politique (définition et élaboration de l'agenda, développement des politiques, mise en œuvre, application de la loi, etc.) en utilisant une échelle de Likert de 1 à 5 (0-20%, 20-40%, 40-60%, 60-80% ou 80-100% de mise en œuvre). Les politiques situées au bas de l'échelle (0-20 %) seraient probablement faibles et/ou à un stade précoce du cycle politique, tandis que les politiques évaluées à 80-100 % répondraient à tous les critères de l'Énoncé de bonnes pratiques et seraient pleinement mises en œuvre.

Ateliers

Au total, 55 experts ont participé à un atelier en personne d'une journée à Toronto (n=32) ou à un atelier en ligne d'une demi-journée (n=28) en mai 2023 (n=5 experts ont participé aux deux). De plus, 16 stagiaires et étudiants provenant de groupes de recherche à travers le pays ont participé à l'exercice en tant qu'observateurs. Les résultats de l'exercice d'évaluation ont été présentés lors des ateliers en personne et en ligne, et un ensemble de recommandations préliminaires en matière de politiques et d'infrastructure de soutien pour les gouvernements provinciaux/territoriaux et fédéral ont été élaborées et discutées collectivement.

Exercice de priorisation

À la suite des ateliers, les experts ont effectué un exercice de priorisation en ligne afin de classer un ensemble de recommandations révisées en matière de politiques et d'infrastructure de soutien en fonction de leur importance et de leur faisabilité, tel que présenté dans le tableau 1.

Tableau 1. Critères relatifs à l'"importance" et à la " faisabilité"

Importance

Besoin	Ampleur de l'écart dans la mise en œuvre
Impact	Efficacité de l'action pour améliorer les environnements alimentaires et les habitudes alimentaires (y compris la portée et l'ampleur de l'effet)
Équité	Effets progressifs/régressifs sur la réduction des iniquités en santé associées à l'alimentation
Autres effets positifs	Par exemple, la protection des droits des enfants et des consommateurs en général
Autres effets négatifs	Par exemple, effets de régression, atteinte aux libertés individuelles

Faisabilité

Faisabilité	Facilité ou difficulté de la mise en œuvre de l'action
Acceptabilité	Le niveau de soutien attendu de la part des principaux partenaires, dont le gouvernement, le public, la santé publique et l'industrie
Abordabilité	Coût de la mise en œuvre de l'action
Efficacité	La rentabilité de l'action

Analyse des données

Les résultats de l'exercice d'évaluation ont été utilisés pour calculer le score moyen de chaque indicateur politique, qui ont été catégorisés comme suit :

- **0–25%** "mise en œuvre absente ou très limitée"
- **25,1–50%**: "mise en œuvre limitée"
- **50,1–75%**: "mise en œuvre partielle"
- **75,1% à 100%**: "mise en œuvre avancée"

Plusieurs indicateurs ont été ajustés pour tenir compte des valeurs extrêmes, et le coefficient d'objectivité a été calculée à l'aide du Gwet's AC2.

Les participants ont classé un total de 15 recommandations d'actions politiques et 13 recommandations relatives à l'infrastructure de soutien pour les provinces/territoires qui s'appliqueraient à l'ensemble ou à la plupart de ceux-ci, du plus important/faisable au moins important/faisable. Chaque recommandation a reçu un score pondéré en fonction du classement qu'elle a reçu, et l'ensemble des scores pour chaque recommandation a permis de déterminer le classement global.

Résultats du Québec



Pour cet exercice, les experts ont choisi un minimum de quatre domaines politiques à évaluer en fonction de leurs champs d'expertise, et ont évalué toutes les provinces et tous les territoires pour chacun des indicateurs sélectionnés. Chaque indicateur a été évalué par un minimum de 16 experts, avec une moyenne de 25 évaluateurs par indicateur.



Points saillants pour le Québec

Voici les points saillants pour le gouvernement du Québec, qui découlent des résultats de l'exercice d'évaluation réalisé par un groupe de 56 experts.

- La **Loi sur la protection des consommateurs** interdit toute publicité destinée aux enfants de moins de 13 ans dans tous les médias et dans les lieux où les enfants se rassemblent.
- Des stratégies et des cadres politiques exhaustifs, tels que la **Politique gouvernementale de prévention en santé** et la **Politique bioalimentaire**, qui comprennent des objectifs et des priorités spécifiques pour améliorer les environnements alimentaires et promouvoir l'équité en matière de santé
- Des efforts continus en matière de santé dans toutes les politiques, tels que l'évaluation obligatoire de l'impact sur la santé des projets de règlements ou de lois, et un plan d'action interministériel pour la mise en œuvre multisectorielle de la **Politique gouvernementale de prévention en santé**.
- Cadre provincial qui fournit des conseils et du soutien pour la mise en œuvre d'une politique de saine alimentation dans tous les établissements de soins de santé, avec une évaluation de la mise en œuvre qui montre une adhésion adéquate.

Les scores de l'évaluation ont été catégorisés comme suit : mise en œuvre absente ou très limitée, mise en œuvre limitée, mise en œuvre partielle et mise en œuvre avancée (voir la figure 3). Le coefficient d'objectivité Gwet's AC2 était de 0,54 (95 % IC 0,46-0,62), ce qui est considéré comme relativement élevé.

Figure 3. Évaluation par les experts de la mise en œuvre de 32 indicateurs relatifs aux politiques et à l'infrastructure de soutien aux politiques pour le Québec*

COMPOSITION	Cibles pour les aliments emballés	■
	Cibles pour les repas préparés hors domicile	■
ÉTIQUETAGE	Étiquetage des menus	■
PROMOTION	Promotion: médias radiodiffusés	■
	Promotion: médias non radiodiffusés	■
	Promotion: lieux fréquentés par les enfants	■
PRIX	Minimiser les taxes sur les aliments sains	■
	Augmenter les taxes sur les aliments malsains	■
	Subventions pour les aliments sains	■
	Aide au revenu pour l'alimentation	■
APPROVISIONNEMENT	Politiques alimentaires dans les écoles	■
	Politiques alimentaires - secteur public	■
	Soutien et formation au secteur public	■
	Soutien et formation au secteur privé	■
VENTE AU DÉTAIL	Zonage - commerces d'aliments malsains	■
	Zonage - commerces d'aliments sains	■
	Disponibilité d'aliments en magasin	■
	Disponibilité et promotion dans les restaurants	■
LEADERSHIP	Soutien politique	■
	Apports nutritionnels cibles pour la population	■
	Plan de mise en œuvre lié aux besoins nationaux	■
	Priorités pour la réduction des iniquités	■
GOVERNANCE	Restriction des influences commerciales	■
SURVEILLANCE	Surveillance de l'environnement alimentaire	■
	Surveillance des apports nutritionnels de la population	■
	Surveillance des MNT/facteurs de risque	■
	Surveillance des iniquités en santé	■
PLATEFORMES	Coordination au sein du gouvernement	■
	Coordination avec le secteur privé	■
	Coordination avec la société civile	■
SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES	Santé dans les politiques alimentaires	■
	Santé dans les politiques non alimentaires	■

■ Nulle/Très faible ■ Modéré
 ■ Faible ■ Élevée

*Notez que les indicateurs relatifs au Financement et deux indicateurs relatifs à la Surveillance n'ont pas été évalués en raison du manque d'informations accessibles publiquement ou de leur pertinence limitée dans le contexte canadien.

Comparaison des résultats du Québec dans le temps



Le processus Food-EPI a aussi été réalisé en 2017, ce qui a permis d'évaluer les changements dans le temps.

Plusieurs changements ont été apportés au processus Food-EPI au Canada entre 2017 et 2023, ce qui limite la comparaison directe des résultats. En particulier, l'évaluation de 2023 a été effectuée par rapport aux Énoncés de bonnes pratiques plutôt qu'aux Références internationales. Après avoir révisé le processus Food-EPI précédent, les experts canadiens ont suggéré que les Références internationales constituaient une limite à l'exercice d'évaluation en raison du manque d'exemples internationaux dans certains domaines politiques, ainsi que de l'évaluation empirique limitée pour identifier les véritables "meilleures pratiques", introduisant ainsi une certaine subjectivité dans l'évaluation. L'utilisation des Énoncés de bonnes pratiques (plutôt que les Références internationales) correspond à l'approche adoptée par plusieurs autres pays qui utilisent l'outil Food-EPI.

Les moins bons résultats observés pour certains indicateurs sont probablement dus aux changements dans la méthodologie. Par exemple, l'application de la TPS sur les produits alimentaires n'a pas changé dans les provinces et les territoires, mais elle a été jugée moins bonne par les experts. Dans ce cas, l'Énoncé de bonnes pratiques est plus robuste que la Référence internationale, et les experts ont donc attribué des scores moins élevés à la même politique. Indépendamment de ces changements, les résultats indiquent des lacunes dans les politiques actuelles.

Compte tenu de cette situation, la figure 4 présente certains domaines dans lesquels des progrès significatifs ont été accomplis et d'autres dans lesquels les performances se sont détériorées en ce qui concerne les politiques relatives aux environnements alimentaires au Québec.

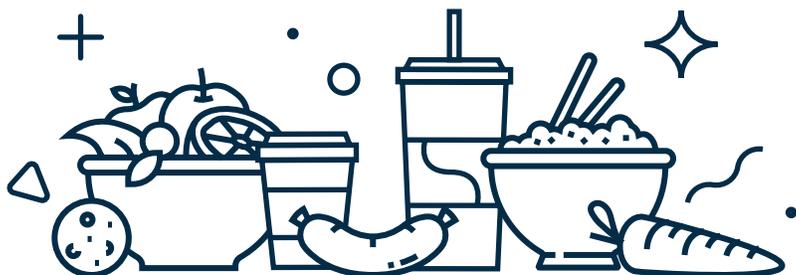
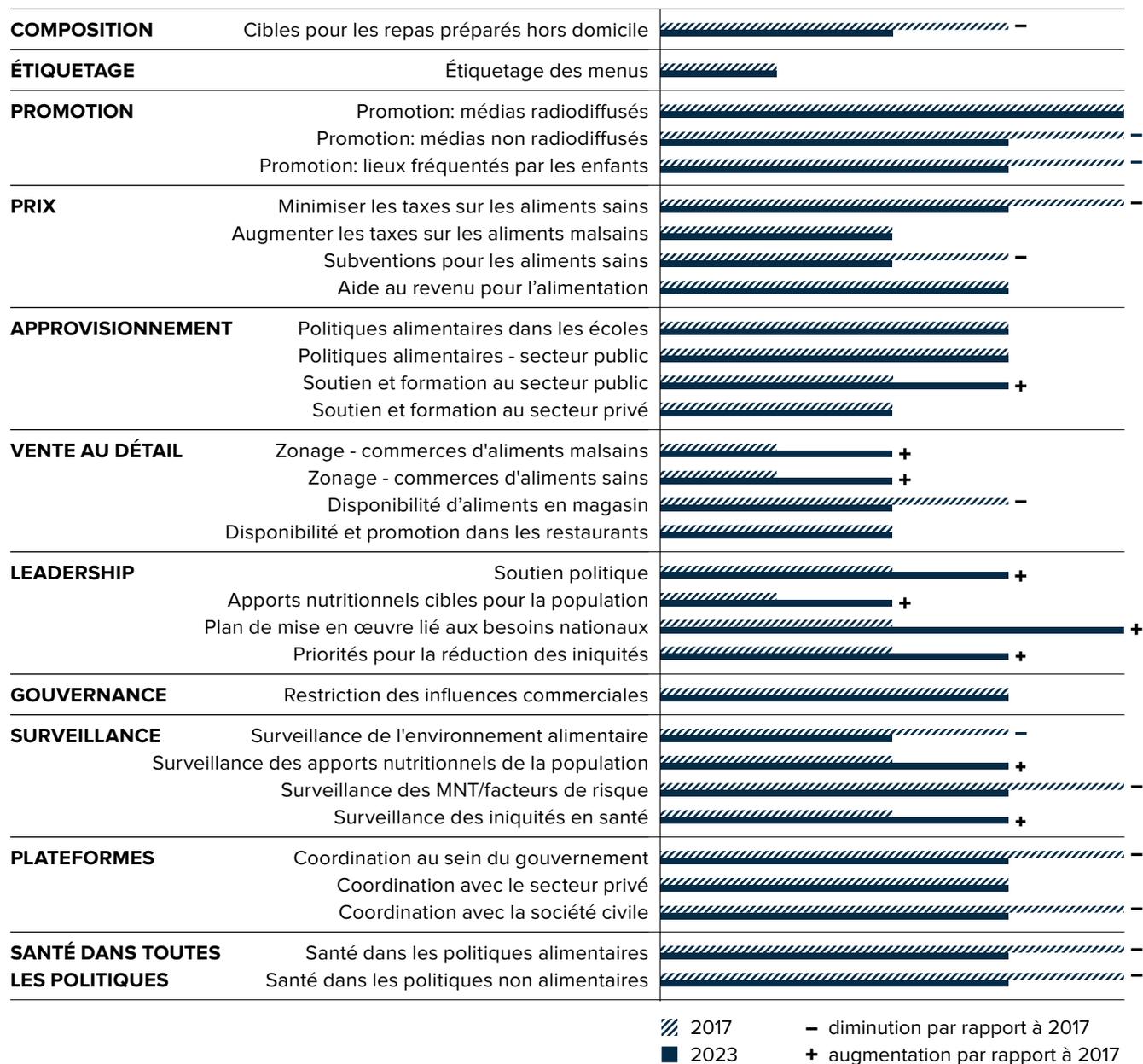


Figure 4. Comparaison de l'évaluation des experts pour les indicateurs politiques en 2017 et 2023 pour le Québec

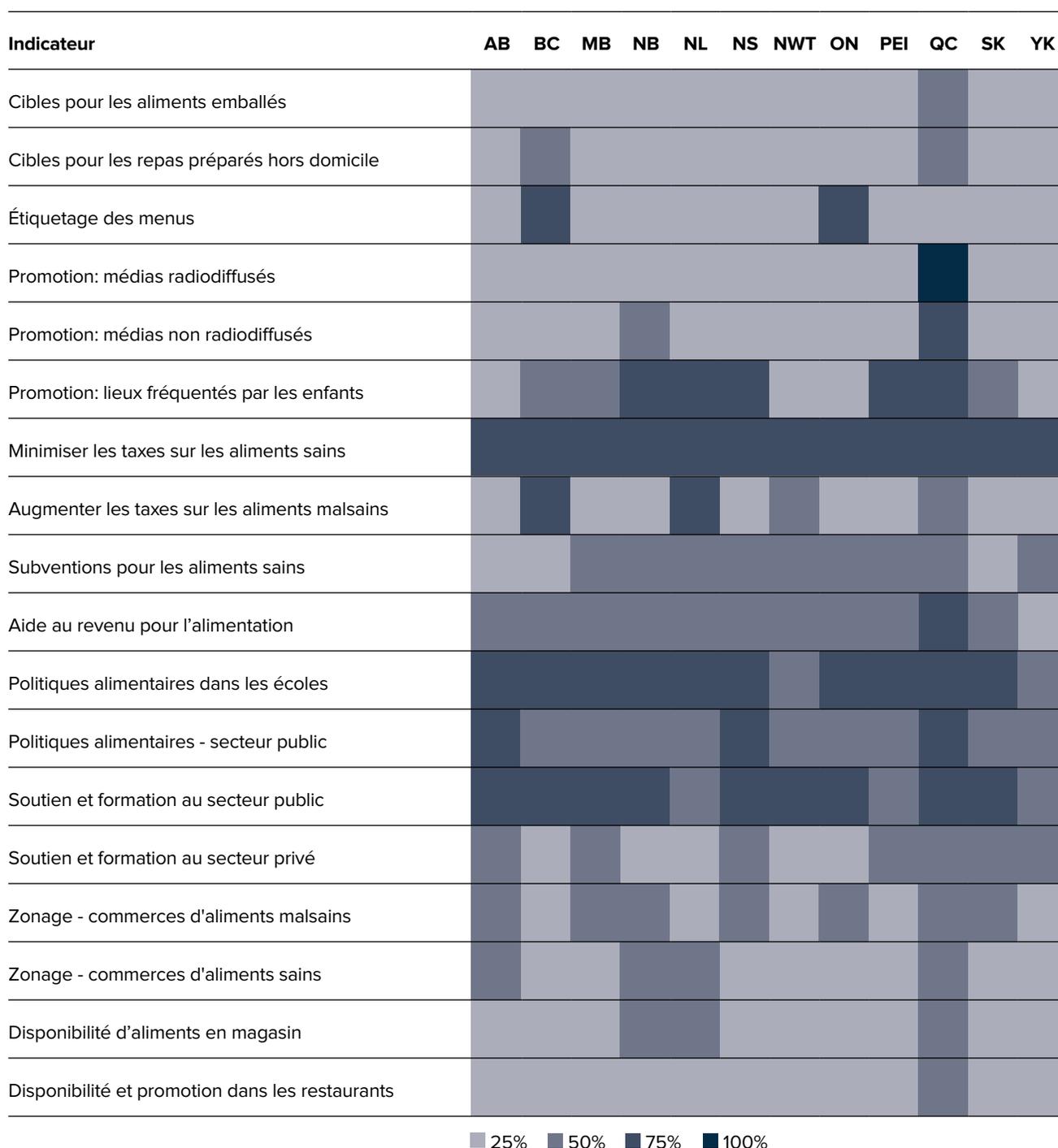


→ Les résultats complets de l'évaluation Food-EPI Canada 2017 sont disponibles sur le site : <https://labbelab.utoronto.ca/Food-EPI-Canada-2017/>

Résultats pour l'ensemble des provinces et des territoires

Les scores moyens de l'évaluation pour les provinces et les territoires ont été catégorisés comme suit: *mise en œuvre absente ou très limitée*, *mise en œuvre limitée*, *mise en œuvre partielle* et *mise en œuvre avancée*. Le coefficient d'objectivité Gwet's AC2 variait entre 0,54 et 0,90 pour l'ensemble des provinces, avec un coefficient moyen de 0,81. Les résultats obtenus pour chaque indicateur, par province/territoire, sont présentés dans les figures 5 et 6 ci-dessous.

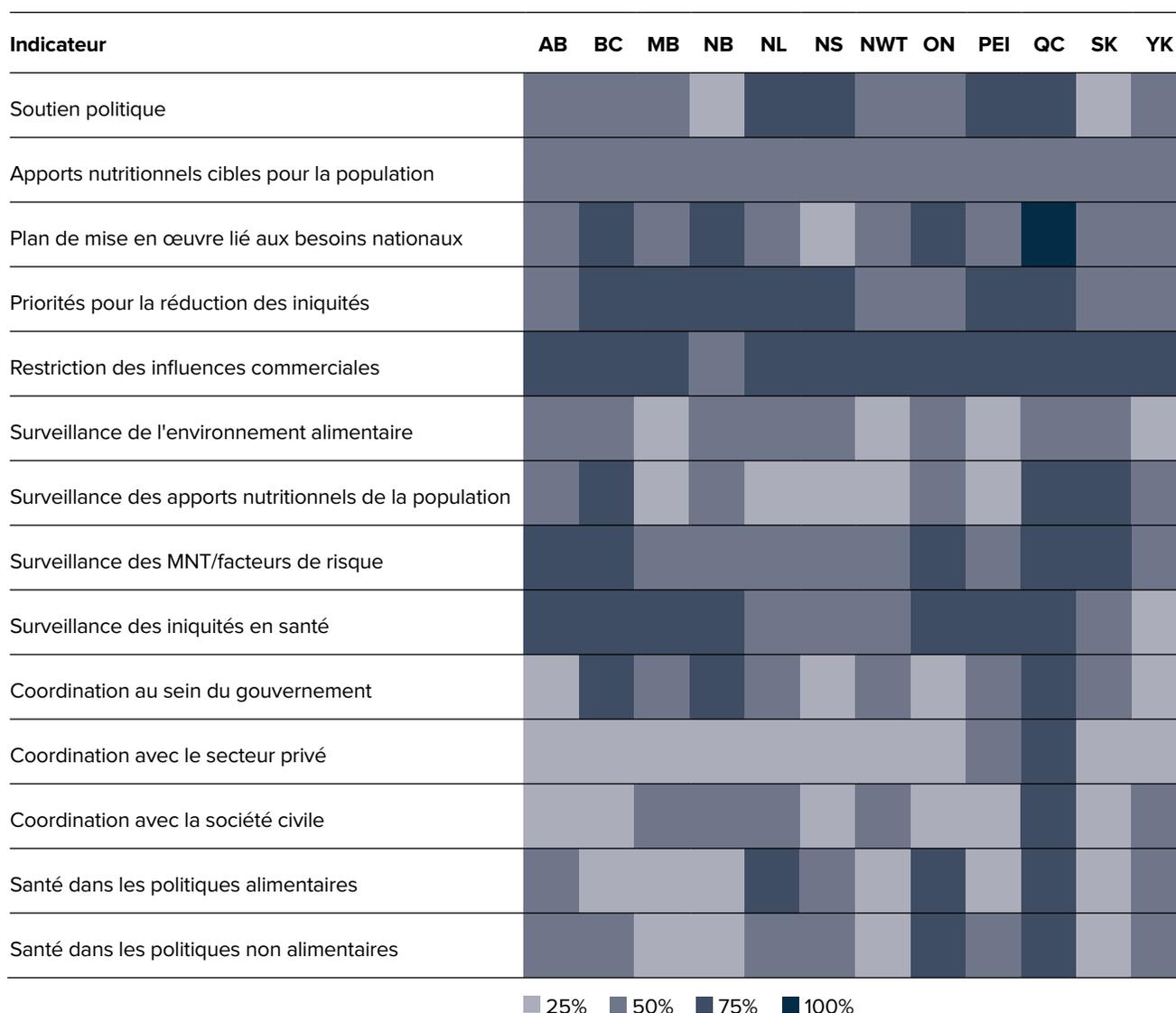
Figure 5. Évaluation par les experts de la mise en œuvre de 18 indicateurs politiques pour l'ensemble des provinces et territoires participants



■ 25% ■ 50% ■ 75% ■ 100%



Figure 6. Évaluation par les experts de la mise en œuvre des 14 indicateurs d'infrastructure de soutien aux politiques pour l'ensemble des provinces et territoires participants



■ 25% ■ 50% ■ 75% ■ 100%

Points saillants pour les provinces/territoires



Points saillants et domaines dans lesquels les provinces et territoires mettent en œuvre des politiques innovantes qui pourraient être considérées comme de bonnes pratiques

- Le **Québec** a interdit tout marketing destiné aux enfants de 12 ans et moins dans tous les médias radiodiffusés depuis 1980
- En **Ontario**, l'étiquetage des calories est obligatoire dans les chaînes de restaurants
- **Terre-Neuve-et-Labrador** a mis en place une taxe de 0,20 \$ par litre sur les boissons sucrées et la **Colombie-Britannique** a modifié sa politique fiscale pour appliquer une taxe de vente provinciale sur les boissons sucrées.
- La **Politique gouvernementale de prévention en santé** du **Québec** est une approche multisectorielle qui comprend une vision globale et des plans de mise en œuvre continuellement mis à jour pour assurer la longévité, la présence d'indicateurs populationnels relatifs à l'alimentation et la santé, ainsi que des investissements pour l'évaluation et la surveillance au fil du temps.
- À **Terre-Neuve**, les lettres de mandat ministériel et le discours du Trône abordent explicitement l'alimentation saine et mentionne la nécessité de faire en sorte que le choix le plus sain soit le choix le plus facile.
- La **Colombie-Britannique** et le **Manitoba** ont mis en place des programmes de coupons pour aider les ménages à faible revenu à acheter des fruits et légumes frais et locaux.
- L'**Ontario** finance la collecte de données supplémentaires dans le cadre de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes au niveau national afin d'obtenir de meilleures données sur l'alimentation et l'état de santé dans la province.



Secteurs dans lesquels la plupart des provinces et territoires ont obtenu de bons résultats:

- **La plupart des provinces** ont des standards en matière de nutrition pour les écoles (obligatoires ou volontaires en attente d'être mis en œuvre), bien que la qualité de ces politiques varie
- **Toutes les provinces et tous les territoires** ont mis en place une forme de surveillance de la prévalence des maladies non transmissibles et des facteurs de risque
- **Toutes les provinces et tous les territoires** disposent d'une législation qui rend les informations gouvernementales disponibles sur demande, augmentant ainsi l'accès du public, et toutes les provinces et tous les territoires ont leurs budgets disponibles en ligne
- **Aucune province et aucun territoire** n'impose de taxes supplémentaires sur les produits alimentaires de base



Points à améliorer pour les provinces et les territoires

Dans l'ensemble, peu d'actions ont été identifiées au niveau provincial et territorial en ce qui concerne:

- Les plans ou stratégies en cours avec des objectifs spécifiques relatifs à la saine alimentation et à l'amélioration de l'environnement alimentaire
- Les réglementations sur l'étiquetage obligatoire des menus pour les aliments servis dans les restaurants
- Les mesures pour soutenir la vente au détail d'aliments sains, notamment en ce qui concerne l'emplacement et l'accès aux commerces d'aliments sains et moins sains et la promotion d'aliments sains dans les magasins et les restaurants
- Le leadership politique des premiers ministres en ce qui concerne les efforts visant à soutenir une saine alimentation et à créer des environnements alimentaires plus sains
- La surveillance de l'environnement alimentaire



Comparaisons des résultats provinciaux et territoriaux dans le temps



En gardant à l'esprit les limites décrites précédemment, voici quelques-uns des domaines dans lesquels il semble y avoir des progrès significatifs, et d'autres domaines dans lesquels les performances se sont détériorées en ce qui concerne les politiques relatives aux environnements alimentaires dans les provinces et territoires au Canada (voir les figures 7 et 8).



Indicateurs pour lesquels les performances provinciales/territoriales se sont améliorées:

- Davantage de juridictions disposent de politiques qui restreignent la publicité dans les écoles
- Plus de provinces ont des taxes sur les boissons sucrées ou envisagent d'en imposer



Indicateurs pour lesquels les performances provinciales/territoriales se sont détériorées:

- Moins de provinces et territoires ont obtenu un score élevé concernant les politiques en matière de nutrition dans les écoles, car plusieurs de ces politiques n'ont pas été mises à jour depuis la dernière évaluation ou se sont avérées ne pas avoir été mises en œuvre depuis.
- Moins de provinces et de territoires reconnaissent les objectifs pour les apports en sodium, un engagement pris en 2013 (il y a 10 ans)

Figure 7. Variations des résultats provinciaux et territoriaux pour les indicateurs politiques de 2017 à 2023 (augmentation, diminution ou aucun changement)

– Indique aucun changement

Indicateur	AB	BC	MB	NB	NL	NS	NWT	ON	PEI	QC	SK	YK
Cibles pour les repas préparés hors domicile	▼25%	▼25%	-	-	-	-	-	-	-	▼25%	-	-
Étiquetage des menus	-	▲25%	-	-	-	-	-	▼25%	-	-	-	-
Promotion: médias radiodiffusés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Promotion : médias non radiodiffusés	-	-	-	▲25%	-	-	-	-	-	▼25%	-	-
Promotion: lieux fréquentés par les enfants	-	▲25%	▲25%	▲25%	▲50%	▲25%	-	-	▲25%	▼25%	▲25%	-
Minimiser les taxes sur les aliments sains	▼25%	▼25%	▼25%	▼25%	▼25%	▼25%	▼25%	▼25%	▼25%	▼25%	▼25%	▼25%
Augmenter les taxes sur les aliments malsains	-	▲50%	-	-	▲50%	-	▲25%	-	-	-	-	-
Subventions pour les aliments sains	▼25%	▼25%	-	▲25%	▲25%	-	▼50%	-	▲25%	▼25%	-	▲25%
Aide au revenu pour l'alimentation	-	-	▲25%	-	▼25%	▲25%	▲25%	-	▲25%	-	▲25%	-
Politiques en alimentaires dans les écoles	▼25%	▼25%	▼25%	▼25%	▲25%	▼25%	▼50%	▼25%	▲25%	-	-	-
Politiques alimentaires- secteur public	-	▼50%	▲25%	-	-	-	-	-	▲25%	-	▲25%	-
Soutien et formation au secteur public	▼25%	▼25%	▼25%	▼25%	▼50%	▼25%	▼25%	▼25%	-	▲25%	▲25%	-
Soutien et formation pour le secteur privé	▼50%	▼50%	▲25%	▼25%	▼25%	▲25%	-	-	-	-	▲25%	-
Zonage - commerces d'aliments malsains	-	-	-	▲25%	-	▲25%	-	▲25%	-	▲25%	▲25%	-
Zonage - commerces d'aliments sains	▲25%	-	-	-	-	-	-	-	-	▲25%	-	-
Disponibilité d'aliments en magasin	-	-	-	▲25%	-	-	-	-	-	▼25%	-	-
Disponibilité et promotion dans les restaurants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Note: Les cibles de composition pour les aliments emballés ne figurent pas dans la comparaison car elles n'ont pas été évaluées en 2017

Figure 8. Variations des résultats provinciaux et territoriaux pour les indicateurs d'infrastructure de soutien aux politiques de 2017 à 2023 (augmentation, diminution ou aucun changement)

– Indique aucun changement

Indicateur	AB	BC	MB	NB	NL	NS	NWT	ON	PEI	QC	SK	YK
Soutien politique	▲25%	–	▲25%	▼25%	–	▲25%	▼25%	▼25%	▲25%	▲25%	–	▲25%
Apports nutritionnels cibles pour la population	–	–	–	–	–	–	–	▲25%	▲25%	▲25%	▲25%	–
Plan de mise en œuvre lié aux besoins nationaux	▲25%	▼25%	▼25%	▲25%	▼50%	▼50%	–	▼25%	▼25%	▲50%	▲25%	▼25%
Priorités pour la réduction des iniquités	–	▲50%	–	▼25%	▼25%	▲25%	▼25%	–	▲25%	▲25%	▲25%	▼25%
Restriction des influences commerciales	–	–	▲25%	–	–	▼25%	▲25%	▲25%	▲50%	–	▲50%	–
Surveillance de l'environnement alimentaire	▼25%	▲25%	–	–	–	▲25%	–	▲25%	–	▼25%	–	–
Surveillance des apports nutritionnels de la population	▼25%	–	▼50%	▼50%	▼25%	▼25%	–	▼50%	▼25%	▲25%	▲25%	–
Surveillance des MNT/facteurs de risque	▼25%	–	▼25%	▼50%	▼50%	▼25%	–	▼25%	▼25%	▼25%	–	▼25%
Surveillance des iniquités en santé	–	▼25%	▼25%	▼25%	▼25%	▲25%	▲25%	–	–	▲25%	▲25%	–
Coordination au sein du gouvernement	–	▲25%	–	▼25%	▼50%	▼25%	▼25%	▼50%	▲25%	▼25%	–	–
Coordination avec le secteur privé	–	–	▼25%	–	▼25%	–	–	–	▲25%	–	–	▼25%
Coordination avec la société civile	–	–	▼50%	▼50%	▼50%	–	–	▼50%	▼25%	▼25%	–	–
Santé dans toutes les politiques alimentaires	▼25%	–	–	–	▲50%	–	–	–	–	▼25%	–	▲25%
Santé dans les politiques non alimentaires	▼25%	–	–	–	–	–	–	–	–	▼25%	–	▲25%

Actions nécessaires pour favoriser des environnements alimentaires sains

Les experts (n=44) ont réalisé un questionnaire en ligne afin de hiérarchiser un ensemble de recommandations d'actions politiques et d'actions relatives à l'infrastructure de soutien aux politiques pour les provinces/territoires qui s'appliqueraient à l'ensemble ou à la plupart des provinces ou territoires, de la plus importante/réalisable à la moins importante/réalisable. Les résultats de cet exercice de priorisation figurent dans le tableau 2 (recommandations d'actions politiques) et le tableau 3 (recommandations d'actions relatives à l'infrastructure de soutien aux politiques) ci-dessous.

À partir de cette liste de recommandations générales destinées à l'ensemble des gouvernements provinciaux et territoriaux, des recommandations politiques adaptées à chaque province et territoire ont été élaborées selon les scores de chaque indicateur et des politiques existantes dans chaque juridiction. Ces recommandations ont ensuite été partagées avec des sous-comités d'experts qui se sont proposés pour examiner les recommandations pour chaque province et territoire afin de les adapter et de les valider.

Les experts ont recommandé 5 actions politiques et 4 actions relatives à l'infrastructure de soutien aux politiques pour le Québec.

Actions politiques

- 1 Investir dans des stratégies inclusives visant à rendre les aliments sains plus abordables pour les personnes à faible revenu.** Les approches recommandées comprennent la mise en œuvre d'un revenu de base garanti ainsi que le développement et le financement d'initiatives efficaces en matière de logement abordable.
- 2 Élaborer la Mesure 15012 AIDE ALIMENTAIRE afin d'établir un programme d'alimentation scolaire provincial complet et universel de la maternelle au secondaire 5.** Veiller à ce que les programmes adhèrent à des normes de nutrition scolaire mises à jour qui s'alignent avec les Lignes directrices canadiennes en matière d'alimentation, et à ce que suffisamment de ressources soient offertes pour soutenir l'infrastructure nécessaire et couvrir les autres coûts qu'engendrerait la mise en place de tels programmes pour les écoles.
- 3 Mettre à jour la *Politique-cadre et les lignes directrices de l'initiative Pour un virage santé à l'école* pour qu'elles s'alignent avec les Lignes directrices canadiennes en matière d'alimentation,** en instaurant des mécanismes de communication de l'information, des incitatifs à se conformer à la politique et des systèmes de soutien suffisants pour assurer un approvisionnement alimentaire sain dans les établissements scolaires.
- 4 Mettre en place une taxe sur les boissons sucrées** dont les revenus seraient investis pour lutter contre les iniquités en matière de santé.
- 5 Interdire toute publicité pour les produits et les marques d'aliments et de boissons de faible qualité nutritive dans les écoles, ainsi qu'à l'intérieur et autour d'autres lieux appartenant ou gérés par le secteur public, y compris les infrastructures de transport public, les espaces publics et dans un rayon de 500 mètres autour des écoles.** Veiller à ce que les politiques élaborées s'alignent avec les politiques fédérales éventuelles visant à restreindre la publicité d'aliments de faible valeur nutritive.

Actions relatives à l'infrastructure de soutien

- 1** Dans le cadre de la *Politique gouvernementale de prévention en santé*, définir des cibles spécifiques pour les nutriments préoccupants pour la santé publique autre que le sodium, et poursuivre les efforts visant à surveiller et à améliorer la composition de l'offre alimentaire en utilisant une approche coordonnée pour l'ensemble du gouvernement, où chaque ministère est représenté et imputable.
 - 2** Fixer des objectifs mesurables pour **identifier et combler les écarts entre les autochtones et les non-autochtones en matière de nutrition et de santé.** Ces objectifs devraient inclure la publication de rapports annuels sur les progrès accomplis et l'évaluation de l'évolution de la situation à long terme, comme le recommandent les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.
 - 3** Poursuivre les efforts visant à établir des **processus concrets de santé dans toutes les politiques et d'équité dans toutes les politiques** au sein du gouvernement, notamment en intégrant une évaluation de l'impact des politiques liées à l'alimentation sur la nutrition et la santé de la population dans le prochain plan d'action interministériel de la Politique gouvernementale de prévention en santé.
 - 4** Inclure une **évaluation approfondie** (incluant des données sur la nutrition) dans la conception et l'examen périodique des **programmes et politiques relatifs à la nutrition**, et rendre les résultats accessibles au public.
- Dans tous les provinces et territoires, les experts ont recommandé une auto-évaluation des capacités et des ressources consacrées à la nutrition, ainsi qu'une augmentation de la capacité du gouvernement à entreprendre des actions liées à la nutrition en santé publique, y compris une plus grande diversité de compétences et d'expériences vécues avec une attention particulière aux populations autochtones, en favorisant la collaboration et le renforcement des capacités dans tous les ministères et agences du gouvernement.

Tableau 2. Liste des recommandations d'actions politiques générales que les gouvernements provinciaux et territoriaux pourraient entreprendre pour améliorer l'environnement alimentaire, classées par ordre de priorité

Recommandations d'actions politiques pour les provinces et territoires

- 1** Élaborer une stratégie visant à rendre les aliments sains plus abordables, comprenant des mesures telles qu'un revenu de base garanti pour tous les citoyens, ainsi que des politiques relatives au logement abordable

- 2** Financer un programme d'alimentation scolaire complet et universel, de la maternelle au secondaire 5, en fournissant les ressources nécessaires pour établir l'infrastructure de soutien assurant une mise en œuvre efficace et des mécanismes de contrôle et de surveillance requis

- 3** Interdire toute publicité pour des aliments et des boissons de faible qualité nutritive (et les marques associées) à l'intérieur et autour des lieux appartenant ou gérés par le secteur public, y compris les infrastructures de transport public, les espaces publics et dans un rayon de 500 mètres autour des écoles

- 4** Mettre à jour les politiques et les standards nutritionnels dans les écoles afin qu'ils soient alignés avec le Guide alimentaire canadien, en exigeant des mécanismes de communication de l'information, des incitatifs à se conformer à la politique et des systèmes de soutien pour assurer un approvisionnement alimentaire sain et durable

- 5** Faire en sorte que les taxes provinciales/territoriales sur les aliments s'alignent avec les recommandations en matière de nutrition afin qu'elles ne soient pas imposées sur les aliments nutritifs mais qu'elles le soient sur les aliments peu nutritifs

- 6** Mettre en place une taxe sur toutes les boissons sucrées et investir les revenus pour lutter contre les iniquités sociales en matière de santé

- 7** Fournir des ressources basées sur des données probantes pour soutenir la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à créer des environnements alimentaires plus sains dans les centres d'éducation à la petite enfance et les écoles, et augmenter la littéracie alimentaire chez les professionnels qui travaillent dans ces environnements

- 8** Mettre en œuvre des politiques claires et cohérentes pour offrir et promouvoir des choix alimentaires sains et durables dans les services alimentaires qui relèvent du gouvernement (milieu de travail du secteur public et services appartenant, financés ou gérés par le gouvernement), en mettant l'accent sur la mise en œuvre, le soutien et les mécanismes de surveillance

- 9** Exiger que toutes les organisations, telles que les groupes communautaires et les équipes sportives, éliminent toute promotion et commandite liée à des aliments et boissons de faible qualité nutritive (et aux marques associées) comme condition pour recevoir un financement

- 10** Appliquer aux menus des chaînes de restaurants les réglementations existantes en matière d'étiquetage nutritionnel sur le devant de l'emballage pour les aliments ayant une teneur élevée en sodium, en sucre ou en gras saturés

- 11** Interdire la promotion d'aliments et de boissons de faible qualité nutritive dans les points de vente physiques et en ligne, notamment en imposant des caisses qui en sont exemptes et en limitant les réductions de prix temporaires et les promotions sur ces produits, tout en adoptant des politiques visant à accroître la promotion d'aliments et de boissons sains dans les magasins

- 12** Interdire la vente de boissons énergisantes (boissons contenant de la caféine) aux enfants et aux jeunes (moins de 18 ans)

- 13** Élaborer et mettre en œuvre des politiques d'approvisionnement alimentaire sain et durable dans les milieux communautaires, y compris les installations sportives et récréatives et les événements communautaires (appartenant, financés ou gérés par le secteur public)

- 14** Élaborer des lignes directrices et offrir un soutien coordonné aux autorités locales sur les moyens d'améliorer la disponibilité des aliments sains et de réduire la disponibilité et la promotion d'aliments peu nutritifs dans les commerces de détail alimentaires et pour les détaillants en ligne

- 15** Explorer les leviers permettant d'interdire l'offre de boissons sucrées à volonté gratuite ou à prix fixe dans les restaurants

Tableau 3. Liste des recommandations générales d'actions relatives à l'infrastructure de soutien aux politiques que les gouvernements provinciaux et territoriaux pourraient entreprendre pour améliorer l'environnement alimentaire, classées par ordre de priorité

Recommandations d'actions relatives à l'infrastructure de soutien pour les provinces et les territoires

- 1 Élaborer une stratégie provinciale/territoriale pour les MNT liées à l'alimentation qui reconnaît l'impact de ces maladies en utilisant une approche coordonnée pour l'ensemble du gouvernement afin d'améliorer l'alimentation de la population, où chaque ministère est représenté et imputable et incluant un engagement financier à long terme
- 2 Mettre en place des efforts intégrés pour la surveillance au niveau provincial de données sur l'alimentation et la santé de la population et sur l'environnement alimentaire qui sont pertinentes d'un point de vue politique, ou effectuer une analyse des données et indicateurs clés, lorsque disponibles
- 3 Mettre en place des processus concrets de santé et d'équité dans toutes les politiques au sein du gouvernement, incluant une considération claire pour l'impact des politiques sur la nutrition et la santé de la population
- 4 Accroître la capacité du gouvernement à entreprendre des actions liées à la nutrition en santé publique, notamment en favorisant la diversité et en mettant l'accent sur les populations autochtones, en encourageant la collaboration et le renforcement des capacités dans tous les ministères et agences du gouvernement
- 5 Fixer des objectifs mesurables pour identifier et combler les écarts en matière de santé entre les communautés autochtones et non autochtones, publier des rapports annuels sur les progrès accomplis et évaluer l'évolution de la situation à long terme, comme le recommandent les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation
- 6 Fixer des cibles populationnelles d'apport en sodium, en gras saturés, en sucres libres, en légumes et en fruits, et suivre l'évolution dans le temps
- 7 Inclure une évaluation approfondie (incluant des données sur la nutrition) dans la conception et l'examen périodique des programmes et politiques relatifs à la nutrition, et rendre les résultats accessibles au public
- 8 Mettre en place un comité sur l'alimentation et la nutrition avec une représentation équilibrée de membres provenant du gouvernement, des universités, des groupes communautaires et des organisations non gouvernementales (ONG), avec des pratiques établies pour prévenir la participation d'individus potentiellement en situation de conflit d'intérêts
- 9 Mettre en place un système de gestion des conflits d'intérêts lors de l'élaboration de politiques alimentaires. Assurer l'ouverture et la transparence du processus d'élaboration de la politique, notamment en 1) élargissant les limites de la participation de l'industrie alimentaire dans l'élaboration des politiques, à toutes les politiques de santé publique liées à la nutrition, y compris celle sur la publicité alimentaire ; 2) appliquant les politiques de transparence appliquées à la Stratégie en matière de saine alimentation à l'élaboration de toutes les politiques alimentaires et nutritionnelles ; 3) publiant tous les commentaires soumis aux consultations politiques et aux modifications réglementaires ; et 4) améliorant la qualité des données disponibles dans les rapports de communication du registre de lobbying, y compris les montants dépensés pour les activités de lobbying et le contenu des discussions
- 10 Élaborer des lignes directrices pour l'évaluation d'impact sur la santé des politiques alimentaires et non alimentaires, avec un mécanisme et un soutien à la mise en œuvre
- 11 Communiquer de manière transparente les ressources consacrées aux politiques et programmes de prévention en matière de santé publique et de nutrition, incluant les ressources humaines et le financement des programmes
- 12 Mettre en place des mécanismes et des ressources pour l'intégration verticale des principaux partenaires gouvernementaux concernés par les politiques relatives à l'environnement alimentaire afin d'améliorer les synergies entre les politiques
- 13 Mettre en place des plateformes disposant de ressources suffisantes et d'une représentation équilibrée de membres du gouvernement, des universités, des groupes communautaires et des ONG, avec des pratiques établies pour prévenir la participation d'individus potentiellement en situation de conflit d'intérêts

Évaluation, défis et limites



Forces du processus Food-EPI

Méthodes appliquées à l'échelle mondiale

Cette recherche a utilisé des méthodes développées et appliquées internationalement, élaborées par des experts des politiques en matière d'environnement alimentaire, et mises en œuvre dans plus de 55 pays.

Vaste expertise

Un large groupe d'experts, détenant un grand éventail de compétences et provenant de partout au pays et de divers types d'organisations.

Comparaison avec les meilleures pratiques

Les politiques canadiennes ont été comparées aux Énoncés de bonnes pratiques Food-EPI plutôt qu'aux Références internationales utilisées en 2017, puisque ces dernières ne sont pas toujours exhaustives et peuvent manquer de preuves empiriques quant à leur impact.

Conflits d'intérêts

Tous les participants potentiels ont déclaré leurs conflits d'intérêts financiers, et ceux qui en présentaient n'ont pas participé.

Transparence

Les acteurs gouvernementaux ont été tenus informés tout au long du processus afin d'accroître la transparence.

Défis du processus Food-EPI Canada

Compétences diverses requises

Généralement, les experts sont spécialisés dans un ou deux domaines de l'environnement alimentaire, et peu d'entre eux possèdent des connaissances dans tous les domaines politiques. Ainsi, chacun apporte un certain regard dans son évaluation des politiques. Ceci peut avoir introduit un biais individuel dans l'exercice de priorisation; cependant, l'utilisation de scores moyens peut aider à minimiser ce biais.

Large champ d'application

Au Canada, pour les politiques susceptibles d'influencer les environnements alimentaires, le pouvoir peut être partagé entre les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux. Le partage des pouvoirs législatifs pour certains domaines politiques place la responsabilité entre les mains de deux paliers de gouvernement. Le processus Food-EPI met en évidence le fait qu'un leadership est nécessaire à ces deux paliers pour élaborer et mettre en œuvre avec succès une politique. Le processus Food-EPI n'a pas pris en compte les politiques municipales, qui jouent un rôle important dans les politiques en matière d'environnement alimentaire.

Différences dans l'interprétation

Les experts utilisent leurs connaissances et leur expérience relatives aux politiques en environnement alimentaire pour effectuer les évaluations, ce qui peut conduire à différentes interprétations des Énoncés de bonnes pratiques et du degré de mise en œuvre des politiques. Les discussions de groupe lors des ateliers visaient à clarifier les différentes interprétations.

Recommandations révisées par un petit nombre d'experts

Seul un petit groupe d'experts a examiné chaque série de recommandations provinciales et territoriales. Toutes les recommandations ont été révisées par les auteurs du rapport.

Implications pour les politiques au Québec

Des actions politiques audacieuses et exhaustives sont nécessaires pour réduire le fardeau associé aux mauvaises habitudes alimentaires et aux maladies non transmissibles au Canada. Les résultats de ce rapport montrent que le gouvernement du Québec peut prendre des mesures importantes pour améliorer les habitudes alimentaires de la population québécoise. Bien que des efforts considérables soient nécessaires de la part de tous les décideurs provinciaux, territoriaux et fédéraux pour améliorer les environnements alimentaires au Canada, ce rapport met en évidence des mesures concrètes que le gouvernement du Québec pourrait mettre en place pour améliorer les habitudes alimentaires et réduire les maladies non transmissibles liées à l'alimentation. Ces politiques devraient être menées de concert avec les stratégies fédérales et municipales visant à créer des environnements alimentaires plus sains, afin d'en assurer l'harmonisation et la synergie. Les recommandations soulignent l'importance des déterminants sociaux de la santé et le rôle que peut jouer une politique sociale forte pour améliorer la santé des Canadiens en facilitant l'accès à des régimes alimentaires plus sains. Nous espérons que cette recherche contribuera à informer le programme politique en matière d'alimentation et de nutrition au Québec ainsi qu'au Canada de manière plus générale.

Prochaines étapes

Nous avons l'intention de répéter le processus Food-EPI Canada d'ici 2 ou 3 ans, afin d'examiner les progrès réalisés quant à la mise en œuvre de politiques et d'infrastructures visant à améliorer l'environnement alimentaire. Ce suivi continu des politiques et des efforts permettra d'accroître la responsabilité des gouvernements dans la mise en œuvre des politiques et contribuera à l'établissement d'une feuille de route pour les politiques relatives à l'environnement alimentaire au Canada.

Évaluation des résultats

Après les ateliers, un formulaire d'évaluation a été rempli par 44 experts et observateurs, afin d'évaluer le processus Food-EPI et le développement personnel du groupe d'experts. Au total:

90%

étaient d'accord ou tout à fait d'accord que leurs connaissances des environnements alimentaires et des politiques relatives à l'alimentation et la nutrition s'étaient améliorées

88%

étaient d'accord ou tout à fait d'accord qu'ils avaient amélioré leurs connaissances des meilleures pratiques et des mesures prises par d'autres gouvernements à l'échelle internationale pour améliorer les environnements alimentaires

61%

étaient d'accord ou tout à fait d'accord qu'ils avaient établi de nouvelles relations professionnelles ou renforcé des relations existantes

88%

étaient d'accord ou tout à fait d'accord que le processus Food-EPI Canada était susceptible de contribuer à un changement bénéfique au niveau politique

95%

jugeaient important de répéter l'initiative Food-EPI afin de suivre les progrès du gouvernement

93%

ont déclaré qu'ils aimeraient certainement ou peut-être participer à nouveau au projet Food-EPI d'ici 2 ou 3 ans



Références

- 1 Swinburn B, Sacks G, Vandevijvere S, et al. INFORMAS (International Network for Food and Obesity/non-communicable diseases Research, Monitoring and Action Support): overview and key principles. *Obesity Reviews*. 2013;14(S1):1.
- 2 United Nations General Assembly. Political declaration of the high-level meeting of the general assembly on the prevention and control of non-communicable diseases. *New York: United Nations*. 2011.
- 3 World Health Organization. *Report of the commission on ending childhood obesity*. Geneva. 2016.
- 4 World Health Organization. *Global Strategy on Diet, Physical Activity and Health*. Geneva. 2004.
- 5 World Health Organization. *Global action plan for the prevention and control of noncommunicable diseases 2013–2020*. Geneva. 2013.
- 6 World Health Organization. *Set of recommendations on the marketing of foods and non-alcoholic beverages to children*. 2010.
- 7 Qiao J, Lin X, Wu Y, et al. Global burden of non-communicable diseases attributable to dietary risks in 1990–2019. *Journal of Human Nutrition and Dietetics*. 2022;35(1):202-213.
- 8 Polsky JY, Moubarac J-C, Garriguet D. Consumption of ultra-processed foods in Canada. 2020 (2020011).
- 9 Health Canada. *Sodium intake of Canadians in 2017*. Ottawa, ON: Health Canada. 2018.
- 10 Statistics Canada. *Health of Canadians*. 2023.
- 11 Statistics Canada. Leading causes of death, total population, by age group. 2023; <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1310039401>.
- 12 Loewen OK, Ekwaru JP, Ohinmaa A, Veugelers PJ. Economic burden of not complying with Canadian food recommendations in 2018. *Nutrients*. 2019;11(10).
- 13 Doan N, Olstad DL, Vanderlee L, Hammond D, Wallace M, Kirkpatrick SI. Investigating the intersections of racial identity and perceived income adequacy in relation to dietary quality among adults in Canada. *J Nutr*. 2022;152(Suppl 1):67s-75s.
- 14 Olstad DL, Nejatnamini S, Victorino C, Kirkpatrick SI, Minaker LM, McLaren L. Socioeconomic inequities in diet quality among a nationally representative sample of adults living in Canada: an analysis of trends between 2004 and 2015. *Am J Clin Nutr*. 2021.
- 15 Olstad DL, Nejatnamini S, Victorino C, Kirkpatrick SI, Minaker LM, McLaren L. Trends in socioeconomic inequities in diet quality between 2004 and 2015 among a nationally representative sample of children in Canada. *J Nutr*. 2021.
- 16 Atanasova P, Kusuma D, Pineda E, Frost G, Sassi F, Miraldo M. The impact of the consumer and neighbourhood food environment on dietary intake and obesity-related outcomes: A systematic review of causal impact studies. *Soc Sci Med*. 2022;299:114879.
- 17 Herforth A, Ahmed S. The food environment, its effects on dietary consumption, and potential for measurement within agriculture-nutrition interventions. *Food Security*. 2015;7(3):505-520.
- 18 Labonte ME, Noorhosseini S, Bernstein J, Ahmed M, L'Abbé ML. Are foods of higher nutritional quality more expensive than their less healthy counterparts? An analysis of Canadian packaged foods. *FASEB J*. 2016;30(1):131.137.



- 19 Murphy SA, Weippert MV, Dickinson KM, Scourboutakos MJ, L'Abbé MR. Cross-sectional analysis of calories and nutrients of concern in Canadian chain restaurant menu items in 2016. *Am J Prev Med.* 2020;59(4):e149-e159.
- 20 Mulligan C, Lee JJ, Vergeer L, Ahmed M, L'Abbé MR. Evaluating the potential implications of canadian front-of-pack labelling regulations in generic and branded food composition databases. *BMC Public Health.* 2022;22(1):1866.
- 21 Potvin Kent M, Hatoum F, Wu D, Remedios L, Bagnato M. Benchmarking unhealthy food marketing to children and adolescents in Canada: a scoping review. *Health Prom Chronic Dis Prev Can.* 2022;42(8):307-318.
- 22 Charlebois S, Somogyi S, Music J, et al. *Canada's Food Price Report 2023 13th Edition.* 2022.
- 23 PROOF. *New data on household food insecurity in 2022.* 2023; <https://proof.utoronto.ca/2023/new-data-on-household-food-insecurity-in-2022/>, 2023-09-11.
- 24 Tarasuk V, Fafard St-Germain A, Li, T. Moment of reckoning for household food insecurity monitoring in Canada. *Health Prom Chronic Dis Prev Can.* 2022;42(10):445-449.
- 25 Mozaffarian D, Angell SY, Lang T, Rivera JA. Role of government policy in nutrition—barriers to and opportunities for healthier eating. *BMJ.* 2018:k2426.
- 26 Hawkes C, Smith TG, Jewell J, et al. Smart food policies for obesity prevention. *Lancet.* 2015;385(9985):2410-2421.
- 27 Swinburn B, Vandevijvere S, Kraak V, et al. Monitoring and benchmarking government policies and actions to improve the healthiness of food environments: a proposed Government Healthy Food Environment Policy Index. *Obesity Reviews.* 2013;14(S1):24.



Annexe A

Indicateurs, Énoncés de bonnes pratiques et exemples de Références internationales

Indicateur	Énoncés de bonnes pratiques	Exemples de Références internationales
Cibles de composition pour le sodium pour les aliments emballés¹	Le gouvernement a établi des objectifs/cibles de composition pour les aliments transformés en ce qui concerne la teneur en sodium pour les aliments ou les catégories d'aliments concernés	ARGENTINE (2013) : teneurs maximales obligatoires en sodium dans diverses catégories d'aliments AFRIQUE DU SUD (2013) : teneurs maximales en sodium obligatoires pour 13 catégories d'aliments
Cibles de composition pour les sucres ajoutés pour les aliments emballés¹	Le gouvernement a établi des objectifs/cibles de composition pour les aliments transformés en ce qui concerne la teneur en sucres ajoutés pour les aliments ou les catégories d'aliments concernés	PORTUGAL (2019) : objectif de réduction volontaire du sucre (7–10%) dans diverses catégories d'aliments
Cibles de composition pour les gras saturés pour les aliments emballés¹	Le gouvernement a établi des objectifs/cibles de composition pour les aliments transformés en ce qui concerne la teneur en gras saturés pour les aliments ou les catégories d'aliments concernés	NORVÈGE (2016) : un partenariat a été signé entre les autorités de santé norvégiennes et l'industrie alimentaire incluant des objectifs spécifiques liés à la réduction de l'apport en gras saturés de la population (de 15 à 13 % de l'énergie totale). AUSTRALIE (2020) : le partenariat pour une alimentation saine a fixé des objectifs volontaires de reformulation des produits alimentaires pour l'industrie alimentaire pour les gras saturés.
Cibles de composition pour les gras trans pour les aliments emballés¹	Le gouvernement a établi des objectifs/cibles de composition pour les aliments transformés en ce qui concerne la teneur en gras trans pour les aliments ou les catégories d'aliments concernés	CANADA (2018) : interdiction de l'utilisation d'huiles partiellement hydrogénées dans les aliments

Cibles de composition pour les aliments emballés²	Le gouvernement a fixé des objectifs/ cibles de composition pour les aliments transformés en ce qui concerne la teneur en nutriments préoccupants pour certains aliments ou groupes d'aliments s'ils contribuent de manière importante aux apports de la population (gras trans et sucres ajoutés dans les aliments transformés, sel dans le pain, gras saturés dans les matières grasses pour friture commerciale)	<p>ARGENTINE (2013): teneurs maximales en sodium obligatoires dans diverses catégories d'aliments</p> <p>PORTUGAL (2019): objectif de réduction volontaire du sucre (7-10%) dans diverses catégories d'aliments</p> <p>NORVÈGE (2016): partenariat signé entre les autorités de santé norvégiennes et l'industrie alimentaire incluant des objectifs spécifiques liés à la réduction de l'apport en gras saturés de la population (de 15 à 13 % de l'énergie totale)</p> <p>CANADA (2018): interdiction de l'utilisation d'huiles partiellement hydrogénées dans les aliments</p>
Cibles de composition pour les repas préparés hors domicile	Le gouvernement a fixé des objectifs/ cibles de composition des aliments pour les repas préparés à l'extérieur du domicile dans les établissements de restauration, en ce qui concerne la teneur en nutriments préoccupants pour certains aliments ou groupes d'aliments s'ils contribuent de manière importante aux apports de la population (gras trans, sucres ajoutés, sel, gras saturés)	<p>CANADA (2018): interdiction de l'utilisation d'huiles partiellement hydrogénées dans les aliments</p> <p>ARGENTINE (2013): teneurs maximales obligatoires en sodium dans diverses catégories d'aliments</p> <p>NORVÈGE (2016): partenariat signé entre les autorités de santé norvégiennes et l'industrie alimentaire avec des objectifs spécifiques liés à la réduction de l'apport en sodium, sucres ajoutés et gras saturés de la population</p>
Information nutritionnelle sur les étiquettes	Les listes d'ingrédients et les déclarations sur les nutriments (y compris les étiquettes de mise en garde) sont conformes aux recommandations du Codex et figurent sur l'emballage de tous les aliments emballés	PLUSIEURS PAYS: les producteurs et les détaillants sont tenus par la loi de fournir une liste complète des nutriments sur les produits alimentaires préemballés (avec quelques exceptions)
Réglementation des allégations nutritionnelles et des allégations relatives à la santé	Des systèmes réglementaires robustes, basés sur des données probantes, sont en place afin de protéger les consommateurs contre les allégations nutritionnelles et relatives à la santé non fondées et trompeuses	AUSTRALIE/NOUVELLE-ZÉLANDE (2018): une loi régit l'utilisation du contenu nutritionnel et des allégations de santé sur les étiquettes des produits alimentaires
Politiques d'étiquetage des menus dans les restaurants	Le gouvernement applique un système d'étiquetage cohérent, unique, simple et clairement visible sur les menus de tous les restaurants à service rapide (par exemple, les chaînes de restauration rapide), qui permet aux consommateurs d'interpréter la qualité nutritionnelle et/ou le contenu énergétique des aliments et des repas vendus	<p>CORÉE DU SUD (2010) : la loi "Special Act on Safety Control of Children's Dietary Life" impose à toutes les chaînes de restaurants comptant au moins 100 établissements d'afficher des informations nutritionnelles sur les menus</p> <p>ÉTATS-UNIS (2018): la loi "Patient Protection and Affordable Care Act" exige que toutes les chaînes de restaurants comptant au moins 20 établissements affichent des informations sur la teneur en énergie sur leurs menus</p>

Indicateur	Énoncés de bonnes pratiques	Exemples de Références internationales
Restreindre la promotion d'aliments malsains dans les médias radiodiffusés	Des politiques efficaces sont mises en œuvre par le gouvernement pour limiter l'exposition et le pouvoir de persuasion de la promotion des aliments malsains auprès des enfants par le biais des médias (télévision, radio)	QUÉBEC, CANADA (1980): interdit toute publicité destinée aux enfants de moins de 13 ans dans tous les médias
Restreindre la promotion d'aliments malsains dans les médias numériques et sociaux¹	Des politiques efficaces sont mises en œuvre par le gouvernement pour limiter l'exposition et le pouvoir de persuasion de la promotion des aliments malsains auprès des enfants par le biais des médias numériques et sociaux	PORTUGAL (2019): restriction de la publicité destinée aux enfants de moins de 16 ans pour les aliments riches en nutriments préoccupants (s'applique au contenu en ligne destiné à ce groupe d'âge)
Restreindre la promotion d'aliments malsains sur les emballages alimentaires¹	Des politiques efficaces sont mises en œuvre par le gouvernement pour limiter l'exposition et le pouvoir de persuasion de la promotion des aliments malsains auprès des enfants par le biais de l'emballage alimentaire	CHILI (2016): restriction de la publicité destinée aux enfants de moins de 14 ans pour les aliments riches en nutriments préoccupants (y compris sur les emballages alimentaires)
Restreindre les commandites qui font la promotion d'aliments malsains¹	Des politiques efficaces sont mises en œuvre par le gouvernement pour limiter l'exposition et le pouvoir de persuasion de la promotion des aliments malsains auprès des enfants par le biais de commandites	AMSTERDAM, PAYS-BAS (2016): interdit les commandites d'événements sportifs pour les enfants par des fabricants d'aliments ou de boissons malsains AUSTRALIE OCCIDENTALE (2010) ET VICTORIA, AUSTRALIE (2020): "Healthway" ne s'engagera généralement pas dans des accords de financement avec des organisations ayant des co-commanditaires qui promeuvent des marques ou des messages malsains
Restreindre la promotion d'aliments malsains dans les commerces de détail¹	Des politiques efficaces sont mises en œuvre par le gouvernement pour limiter l'exposition et le pouvoir de persuasion de la promotion des aliments malsains auprès des enfants dans les commerces de détail (dans les supermarchés ou les restaurants)	CHILI (2016): restriction de la publicité pour les aliments malsains ciblant les enfants dans les vitrines des magasins et sur les panneaux dans les commerces

Indicateur	Énoncés de bonnes pratiques	Exemples de Références internationales
Restreindre la promotion d'aliments malsains dans les médias non radiodiffusés²	Des politiques efficaces sont mises en œuvre par le gouvernement pour limiter l'exposition et le pouvoir de persuasion de la promotion des aliments malsains auprès des enfants par le biais de médias non radiodiffusés (par exemple, Internet, médias sociaux, emballages alimentaires, commandites, publicité extérieure et dans les transports publics)	<p>PORTUGAL (2019): restreint la publicité aux enfants de moins de 16 ans pour les aliments riches en nutriments préoccupants en ligne et dans et autour de nombreux espaces publics où les enfants se rassemblent</p> <p>CHILI (2012): restreint la publicité destinée aux enfants de moins de 14 ans pour les aliments à forte teneur en nutriments préoccupants</p> <p>AMSTERDAM, PAYS-BAS (2016): interdit aux fabricants d'aliments ou de boissons malsains de commanditer des événements sportifs pour les enfants</p>
Restreindre la promotion d'aliments malsains dans les établissements fréquentés par des enfants	Des politiques efficaces sont mises en œuvre par le gouvernement pour veiller à ce que les aliments malsains ne fassent pas l'objet d'une promotion commerciale auprès des enfants dans les lieux où ils se rassemblent (par exemple, les établissements préscolaires, les écoles, les événements sportifs et culturels)	<p>CHILI (2015): restreint la publicité pour les aliments riches en nutriments préoccupants destinée aux enfants de moins de 14 ans dans les cours d'école, et dix municipalités ont adopté des lois interdisant le marketing extérieur à un pâté de maisons autour des écoles</p> <p>PORTUGAL (2019): restriction de la publicité pour les aliments riches en nutriments préoccupants destinée aux enfants de moins de 16 ans dans les établissements préscolaires, les écoles, les activités sportives, culturelles et récréatives organisées par ces derniers, les aires de jeux publiques et dans un rayon de 100 mètres autour de tous ces espaces</p>
Minimiser les taxes sur les aliments sains	Les taxes ou prélèvements sur les aliments sains sont réduits au minimum afin d'encourager les choix alimentaires sains (par exemple, peu ou pas de taxe de ventes, taxes d'accise, taxes sur la valeur ajoutée ou de droits d'importation sur les fruits et légumes)	<p>PLUSIEURS PAYS: exonération de la taxe sur les produits et services (TPS) pour les aliments de base, y compris les fruits et légumes frais</p> <p>TONGA (2013): réduction des droits d'importation pour le poisson importé afin de le rendre plus abordable</p> <p>FIJI (2013): suppression des droits d'accise sur les fruits, légumes et légumineuses importés</p>
Augmenter les taxes sur les aliments malsains	Des taxes ou des prélèvements sur les aliments malsains (par exemple, les boissons sucrées, les aliments riches en nutriments préoccupants) sont en place et augmentent les prix au détail de ces aliments d'au moins 10 % afin de décourager les choix alimentaires malsains, et ces taxes sont réinvesties pour améliorer la santé de la population	<p>PLUSIEURS PAYS: plus de 50 pays dans le monde appliquent des taxes variables aux boissons sucrées, aux boissons énergisantes et à d'autres produits similaires</p> <p>ÉTHIOPIE (2020): taxe d'accise sur les produits alimentaires tels que les boissons sucrées et les graisses et huiles à forte teneur en gras saturés ou en gras trans</p>

Indicateur	Énoncés de bonnes pratiques	Exemples de Références internationales
Subventions favorisant les aliments sains	Les subventions existantes pour les aliments, y compris le financement des infrastructures (recherche et développement, soutien des marchés ou des systèmes de transport), visent à favoriser les aliments sains plutôt que les aliments malsains, conformément aux objectifs populationnels en matière de nutrition	SINGAPOUR (2018) : soutien transitoire aux fabricants et importateurs d'huiles pour les aider à accroître les ventes d'huiles plus saines dans le secteur de la restauration
Aide au revenu alimentaire pour les aliments sains	Le gouvernement veille à ce que les programmes d'aide au revenu alimentaire soient destinés à l'achat d'aliments sains	ROYAUME-UNI (2006) : programme qui fournit aux femmes enceintes et/ou aux familles avec de jeunes enfants des coupons hebdomadaires à dépenser pour des aliments sains tels que le lait, le yogourt nature, les fruits et les légumes
Politiques en matière de nutrition scolaire qui favorisent une saine alimentation	Le gouvernement veille à ce que des politiques claires et cohérentes (y compris des standards nutritionnels) soient mises en œuvre dans les écoles et les services d'éducation de la petite enfance pour les activités des services alimentaires (cantines, repas lors d'événements, collectes de fonds, promotions, machines distributrices, etc.) afin d'offrir et de promouvoir des choix alimentaires sains	<p>CHILI (2016): interdit la vente d'aliments et de boissons dont la teneur en calories, en gras saturés, en sucre et en sodium dépasse les limites fixées dans les écoles</p> <p>FINLANDE (2017): les directives nutritionnelles fournissent des recommandations sur les aliments et les éléments nutritifs en ce qui concerne la teneur en sel, en fibres, en matières grasses et en amidon pour les repas scolaires et n'autorisent pas les boissons sucrées à être servies à l'école</p> <p>BRÉSIL (2001): la loi sur l'approvisionnement alimentaire des écoles interdit l'achat de boissons malsaines et limite la quantité d'aliments transformés achetés par les écoles</p> <p>JAMAÏQUE (2018): interdit la vente de boissons dont la teneur en sucre dépasse les limites fixées dans les établissements d'enseignement public pour enfants</p> <p>AUSTRALIE (2007-2015): des normes scolaires obligatoires interdisant ou limitant fortement certains aliments considérés comme malsains ont été mises en œuvre dans six États et territoires</p>
Systèmes de soutien et de formation pour le secteur public	Le gouvernement veille à ce qu'il existe de bons systèmes de soutien et de formation pour aider les écoles et les autres organisations du secteur public, ainsi que leurs traiteurs, à respecter les politiques et les lignes directrices en matière d'alimentation saine	JAPON (2005) : la loi "Basic Law on Shokuiku" (shoku=" diète ", iku=" croissance ") stipule qu'au moins un(e) diététiste doit être affecté(e) à tout établissement offrant un service alimentaire à grande échelle. Dans les écoles, les professeur(e)s de diététique et de nutrition sont chargé(e)s de superviser les programmes de dîner scolaire et d'élaborer les menus

Indicateur	Énoncés de bonnes pratiques	Exemples de Références internationales
Systèmes de soutien et de formation pour les entreprises privées	Le gouvernement encourage et soutient activement les entreprises privées à fournir et à promouvoir des aliments et des repas sains dans les milieux de travail	VICTORIA, AUSTRALIE (2016): guide mis à la disposition des milieux de travail des secteurs public et privé pour favoriser une alimentation plus saine
Politiques et règlements de zonage pour les détaillants vendant des aliments de moindre qualité nutritive	Les règlements sur le zonage et les politiques connexes fournissent des mécanismes robustes et sont utilisés, le cas échéant, par les autorités locales pour limiter la densité ou l'emplacement des restaurants à service rapide ou d'autres établissements vendant principalement des aliments malsains dans les communautés	CORÉE DU SUD (2010): les "zones alimentaires vertes" situées à 200 m des écoles ne peuvent vendre que des aliments sains
Politiques et règlements de zonage pour les détaillants vendant des aliments plus sains	Les règlements sur le zonage et les politiques connexes fournissent des mécanismes robustes et sont utilisés, le cas échéant, par les autorités locales pour encourager la disponibilité de commerces de fruits et légumes frais.	ÉTATS-UNIS (2014): octroi de subventions aux États pour attirer des commerces plus sains dans les zones moins bien desservies
Disponibilité en magasin d'aliments sains et malsains	Le gouvernement veille à ce que des systèmes de soutien soient en place pour encourager les magasins d'alimentation à promouvoir la disponibilité en magasin d'aliments sains et à limiter la disponibilité d'aliments malsains	ÉTATS-UNIS (2009): le programme WIC exige que les magasins autorisés stockent des produits plus sains
Disponibilité des aliments dans les établissements de restauration	Le gouvernement veille à ce que des systèmes de soutien soient en place pour encourager les établissements de restauration à accroître la promotion et la disponibilité d'aliments sains et à réduire la promotion et la disponibilité d'aliments malsains	ROYAUME-UNI (2020): restriction de la promotion par les détaillants de produits préemballés riches en gras, en sucre et en sel SINGAPOUR (2011): programme de soutien aux vendeurs de produits alimentaires proposant des options plus saines FRANCE (2017): Interdiction des remplissages gratuits et illimités dans les restaurants
Protéger la capacité réglementaire - nutrition	Le gouvernement adopte des mesures pour gérer les investissements et protéger sa capacité réglementaire en matière de nutrition de santé publique	GHANA (DÉBUT DES ANNÉES 1990): limite la teneur en gras de divers types de viandes importées

Indicateur	Énoncés de bonnes pratiques	Exemples de Références internationales
Soutien politique	Il existe un soutien politique fort et visible (au niveau du chef d'État ou du cabinet) en faveur de l'amélioration de l'environnement alimentaire, de l'alimentation de la population, des maladies non transmissibles liées à l'alimentation et des iniquités qui en découlent	BRÉSIL (2014): Soutien du ministre de la santé aux nouvelles lignes directrices en matière d'alimentation PAYS DU CARICOM: Commissions MNT dans 6 États membres
Apports nutritionnels cibles pour la population	Des objectifs clairs en matière d'apport pour la population ont été fixés par le gouvernement pour les nutriments préoccupants afin de respecter les apports nutritionnels recommandés par l'OMS et par le pays	BRÉSIL (2011): Objectifs nationaux pour la consommation de fruits et légumes et pour la consommation de sel
Lignes directrices en matière d'alimentation	Des lignes directrices en matière d'alimentation claires, interprétatives et basées sur des données probantes ont été établies et mises en œuvre	BRÉSIL (2014): les directives alimentaires nationales abordent la saine alimentation d'un point de vue culturel, éthique et environnemental
Plan de mise en œuvre lié aux besoins nationaux	Il existe un plan complet et transparent de mise en œuvre (y compris des programmes et des politiques prioritaires) lié aux besoins et aux priorités de l'État ou du pays, afin d'améliorer l'environnement alimentaire, de réduire la consommation des nutriments préoccupants pour atteindre les apports nutritionnels recommandés par l'OMS et le pays, et de réduire les maladies non transmissibles liées à l'alimentation	IRLANDE (2016): Création d'une politique et d'un plan d'action qui recommandent des mesures pour inverser les tendances en matière d'obésité et prévenir les complications de santé
Priorités pour la réduction des iniquités	Les gouvernements ont établi des priorités pour réduire les inégalités ou protéger les populations vulnérables en matière d'alimentation, de nutrition, d'obésité et de maladies non transmissibles	NOUVELLE-ZÉLANDE (1993): rapports fournissant des estimations à partir d'enquêtes sur la santé et la nutrition par groupe ethnique et indice de défavorisation par région AUSTRALIE (2019): l'accord national de réforme autochtone (Closing the Gap)

Indicateur	Énoncés de bonnes pratiques	Exemples de Références internationales
Restriction des influences commerciales lors de l'élaboration de politiques	Il existe des procédures rigoureuses pour limiter les influences commerciales sur l'élaboration des politiques liées à l'environnement alimentaire lorsqu'elles présentent un conflit d'intérêts avec l'amélioration de la nutrition de la population	ÉTATS-UNIS (1995 ET 2007): registres des lobbyistes au niveau fédéral et au niveau des États, qui doivent divulguer les montants consacrés au lobbying NOUVELLE-ZÉLANDE (2022): lignes directrices pour les ministères responsables des processus réglementaires ayant des implications commerciales
Utilisation de données probantes en matière de politiques alimentaires	Des politiques et des procédures sont mises en œuvre pour utiliser les données probantes dans l'élaboration des politiques alimentaires	AUSTRALIE (1992): la loi de 1992 sur le Conseil national de la santé et de la recherche médicale exige l'élaboration de lignes directrices fondées sur des données probantes
Transparence dans l'élaboration des politiques	Des politiques et des procédures sont mises en œuvre pour garantir la transparence dans l'élaboration des politiques alimentaires	CANADA (2016): Santé Canada publie un tableau de l'ensemble de la correspondance et des réunions avec les parties prenantes
Information gouvernementale accessible au public	Le gouvernement garantit l'accès du public à des informations complètes et à des documents clés (par exemple, les documents budgétaires, les évaluations annuelles de rendement et les indicateurs de santé) relatifs à la santé publique, à la nutrition et à l'environnement alimentaire	AUSTRALIE (1982): la loi sur la liberté d'information (Freedom of Information Act)
Surveillance de l'environnement alimentaire	Des systèmes de surveillance, mis en œuvre par le gouvernement, permettent de surveiller régulièrement les environnements alimentaires (en particulier la composition des aliments pour les nutriments préoccupants, la promotion des aliments auprès des enfants et la qualité nutritionnelle des aliments dans les écoles et autres établissements du secteur public), et de les comparer aux codes, lignes directrices, normes et objectifs	PLUSIEURS PAYS: bases de données disponibles sur la composition des aliments
Surveillance de l'état et des apports nutritionnels	L'état nutritionnel des adultes et des enfants et les apports de la population sont régulièrement mesurés par rapport à des cibles d'apport définies ou à des apports quotidiens recommandés	ÉTATS-UNIS (1959-AUJOURD'HUI): La NHANES évalue chaque année la santé et l'état nutritionnel des adultes et des enfants

Indicateur	Énoncés de bonnes pratiques	Exemples de Références internationales
Surveillance de l'indice de masse corporelle (IMC) ³	La prévalence du surpoids et de l'obésité chez l'adulte et l'enfant est régulièrement évaluée à l'aide de mesures anthropométriques	ROYAUME-UNI (2006-présent): mesure tous les enfants d'Angleterre en première et dernière année de l'école primaire
Surveillance des facteurs de risque et de la prévalence des maladies non transmissibles	La prévalence des facteurs de risque des MNT et les taux observés (par exemple, prévalence, incidence, mortalité) pour les principales MNT liées à l'alimentation sont régulièrement mesurés	PAYS DE L'OCDE: disposent de données régulières et fiables sur la prévalence, l'incidence et la mortalité des maladies non transmissibles liées à l'alimentation et des facteurs de risque
Évaluation des programmes majeurs ³	Les principaux programmes et politiques font l'objet d'une évaluation qui permet de déterminer leur efficacité et leur contribution à l'atteinte des objectifs en matière de nutrition et de santé	ÉTATS-UNIS (2012): les NIH financent des expériences naturelles visant à évaluer une nouvelle politique ou un nouveau programme
Surveillance des iniquités en matière de santé	Les progrès réalisés en matière de réduction des inégalités de santé ou des incidences sur la santé des populations vulnérables et des déterminants sociaux de la santé sont régulièrement surveillés	NOUVELLE-ZÉLANDE (1993): toutes les enquêtes annuelles donnent des estimations par sous-populations (y compris l'appartenance ethnique)
Budget consacré aux efforts en lien avec la nutrition au niveau populationnel ³	Le budget consacré à la "nutrition de la population", en proportion aux dépenses totales de santé et/ou par rapport au fardeau attribuable aux MNT liées à l'alimentation, est suffisant pour réduire ces maladies	NOUVELLE-ZÉLANDE (2008-2009): le financement pour la nutrition de la population a été estimé à 0,6 % du budget de la santé
Financement de la recherche pour la prévention de l'obésité et des maladies non transmissibles ³	La recherche financée par les gouvernements vise à améliorer l'environnement alimentaire, à réduire l'obésité, les maladies non transmissibles et les inégalités qui en découlent	AUSTRALIE (1997): l'obésité, le diabète et la santé cardiovasculaire ont été désignés comme des priorités nationales en matière de santé
Agence de promotion de la santé ³	Il existe une agence statutaire de promotion de la santé, dotée d'un financement sûr, dont l'un des objectifs est d'améliorer l'alimentation de la population	VICTORIA, AUSTRALIE (1987): la Victorian Health Promotion Foundation a été créée en 1987

Indicateur	Énoncés de bonnes pratiques	Exemples de Références internationales
Mécanisme de coordination au sein du gouvernement	Il existe des mécanismes de coordination solides entre les départements et les niveaux de gouvernement (national, étatique et local) pour assurer la cohérence, l'alignement et l'intégration des politiques de prévention des MNT liées à l'alimentation et à l'obésité dans l'ensemble des gouvernements	FINLANDE (1954): conseil intergouvernemental sur la nutrition composé de représentants des différentes autorités gouvernementales concernées
Mécanisme de coordination avec le secteur privé	Il existe des plateformes formelles entre le gouvernement et le secteur du commerce de détail alimentaire pour mettre en œuvre des politiques alimentaires saines	ROYAUME-UNI (2010-2015): l'initiative britannique "Responsibility Deal" a rassemblé des entreprises agroalimentaires et des ONG pour qu'elles prennent volontairement des mesures pour lutter contre les maladies non transmissibles
Mécanisme de coordination avec la société civile	Il existe des plateformes formelles pour des interactions régulières entre le gouvernement et la société civile sur les politiques alimentaires et d'autres stratégies visant à améliorer l'alimentation de la population	BRÉSIL (1993-1994, 2003-2019): le Conseil national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONSEA)
Approche systémique pour améliorer l'environnement alimentaire¹	Le gouvernement mène une approche systémique large, cohérente, efficace, intégrée et durable avec les organisations locales afin d'améliorer la qualité nutritionnelle de l'environnement alimentaire au niveau national	NOUVELLE-ZÉLANDE (DEPUIS 2015): programme "Healthy Families NZ"
Évaluer l'impact des politiques alimentaires sur la santé	Des processus sont en place pour garantir que l'alimentation de la population, les impacts sur la santé et la réduction des inégalités en matière de santé ou des effets sur la santé des populations vulnérables sont pris en compte et considérés comme prioritaires dans l'élaboration de toutes les politiques gouvernementales relatives à l'alimentation	SLOVÉNIE (2001): a entrepris une évaluation de l'impact sur la santé (EIS) afin d'évaluer les effets de la politique agricole nationale sur la santé
Évaluer l'impact des politiques non alimentaires sur la santé	Il existe des processus (par exemple les EIS) permettant d'évaluer et de prendre en compte les impacts sur la santé lors de l'élaboration d'autres politiques non alimentaires	FINLANDE (DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 1970): depuis plus de quatre décennies, la Finlande travaille au développement de la santé dans toutes les politiques

¹ Pour l'évaluation du fédéral, plusieurs indicateurs des domaines Composition et Promotion ont été séparés en composantes politiques individuelles afin de faciliter l'évaluation.

² Évalué uniquement dans les évaluations provinciales et territoriales.

³ Indicateur non évalué dans cet exercice.



École de nutrition
Centre NUTRISS
Université Laval

2425, rue de l'Agriculture
Québec (QC), Canada
G1V 0A6

Ce document est protégé par le
droit d'auteur de l'Université Laval.
Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation, 2024.



UNIVERSITÉ
LAVAL

École de nutrition

Centre NUTRISS

Université Laval

2425, rue de l'Agriculture

Québec (QC), Canada

G1V 0A6



**FOOD
EPI
CANADA**